

Avenant au règlement sportif du championnat de Bretagne voile légère 2015

Le système de classement à minima (1, 2, 3, Max x pts) doit être appliqué à chaque régates. Le nombre de point Max est fixé à l'issue de la première régates des Championnats dans chaque série. (Calcul du pt max = nombre d'inscrits + 5, arrondi à la dizaine supérieure).

Les classements sont établis et réactualisés après chaque épreuve par attribution des points suivants aux coureurs :

1^{er} : 1

2^{ème} : 2

3^{ème} : 3

etc.

tout coureur DNA marque point Max + 5

tout coureur absent marque point Max + 10

tout coureur nouveau marque point Max +10 aux régates précédentes.

Chaque épreuve est affectée d'un coefficient 1.

Les championnats sont validés à partir de 2 régates courues.

Le coureur ayant obtenu le plus petit nombre de points à l'issue du championnat est déclaré vainqueur.

"Le départage des ex aequo se fera suivant les modalités de l'Annexe B8 des RCV appliquées au championnat, pour tous les supports"

Annexe Planche à voile :

Jauge :

Jauge 293OD :

http://www.ffvoile.fr/ffv/web/pratique/windsurf/documents/Jauge_293OD.pdf

Jauge Raceboard (inclus la RSX) :

http://www.internationalwindsurfing.com/userfiles/documents/RB_Class_Rules.pdf

Jauge RS:One :

Le matériel doit être estampillé RS:One

<http://www.neilpryde.com/sail/racing/rs-one/overview.html>

Jauge RSX :

<http://www.rsxclass.com/class-rules/>